

Selon l'ordonnance du DFI du 23.11.2005 sur l'eau, l'eau de source et l'eau minérale (RS 817.022.102), le SEHA communique les informations suivantes :

	COURTEMAÎCHE	BUIX
Qualité microbiologique [©]	Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre sur l'ensemble de notre réseau.	
Qualité chimique [©] (après traitement eau brute)	<p>Nitrate : 17.7 mg N_O₃/l Dureté totale 28.7 °f </p>	<p>Nitrate : 14.0 mg N_O₃/l Dureté totale 29.3 °f </p>
Objectif de qualité	<p>Normes OPBD (RS 817.022.11) : Nitrate : < 40 mg N_O₃/l Dans l'idéal : Dureté totale 15 - 25 °f</p>	

Plage de valeurs du titre hydrotimétrique :



Origine de l'eau	Puits du SEHA à Courtemaîche mélange d'eau brute	Puits de Buix eau brute
Traitement	<p>STAPT Courtemaîche Filtration sur charbon actif en grain (CAG) et par ultrafiltration membranaire (UF). Désinfection du réseau : hypochlorite de sodium (Javel)</p>	<p>STAP Buix par désinfection ultraviolet (UV).</p>